

I. LES OBJECTIFS DU COMMENTAIRE COMPOSÉ

Le commentaire composé est l'**explication d'un texte littéraire relativement bref**. Il vise à **proposer un jugement sur ce texte** en fonction des caractéristiques essentielles qu'on en a dégagées et à justifier ce jugement par **une argumentation fondée**. Émettre un jugement signifie qu'on apprécie **la singularité du texte** en justifiant cette singularité. La justification passe par le relevé et le commentaire d'indices dans le texte, qui sont autant de preuves de ce qu'on avance.

Le commentaire composé doit être construit et organisé à partir de lignes directrices qui donnent une cohérence à l'ensemble et permettent d'aboutir à une conclusion.

Pour résumer, le commentaire consiste donc en :

- **une analyse vivante** : elle doit être menée comme une enquête qui cherche des indices et des mobiles ;
- une analyse **argumentée** : l'analyse doit faire le va-et-vient entre le détail des mots, des tournures syntaxiques, etc. et les significations qu'ils révèlent ;
- une analyse **précise** : usage de citations, attention vis-à-vis du choix du vocabulaire, situation du texte dans l'histoire littéraire et éventuellement dans la biographie de l'auteur, etc.

L'exercice se déroule en plusieurs étapes :

- la lecture attentive du texte et la recherche des axes de lecture du commentaire ;
- la construction du plan ;
- la rédaction.

II. PREMIÈRE ÉTAPE : DÉTERMINER LES AXES DE LECTURE

Observer le paratexte

Avant tout, il est important d'observer le paratexte. Le paratexte désigne **la mention de l'auteur, la date de composition du texte et les quelques lignes en italiques ou entre crochets qui le précèdent parfois**. Ces informations sont des préalables nécessaires à l'étude du texte et peuvent également alimenter l'introduction du commentaire. C'est pourquoi il est important de les prendre en considération.

Plus précisément, **elles donnent au texte un contexte en le situant** :

- **dans l'histoire littéraire**. Sur la base de ces informations et en s'appuyant sur ses connaissances, on peut rattacher le texte à un mouvement littéraire ou à un événement historique important. Par exemple, un extrait de *Le roi se meurt* de Ionesco, daté de 1963, replace le texte dans le courant du théâtre contemporain et dans le courant du théâtre de l'absurde ;
- **dans l'œuvre même dont le texte est extrait**. En mobilisant sa culture littéraire, on peut resituer l'extrait dans l'ensemble plus vaste de l'œuvre à laquelle il appartient. Par exemple, dans le texte de Colette qui se trouve en annexe, le paratexte nous apprend que le texte est extrait de l'ouvrage intitulé *Sido*, qui date de 1930.

Dégager les caractéristiques majeures du texte

Après avoir lu une première fois le texte pour en prendre connaissance de manière globale, il s'agit de **le relire attentivement, ligne à ligne**, plusieurs fois si nécessaire. Lors de cette étape, il faut **noter tout ce qui vient à l'esprit**, même si cela paraît inexploitable. Un détail qui ne peut pas, a priori, constituer un axe de lecture pertinent, pourra peut-être être utilisable dans une sous-partie du commentaire. Attention, il n'est pas nécessaire de faire des phrases complètes, il s'agit juste de prendre note au vol de tout ce qui nous semble intéressant à relever.

Il s'agit de **repérer** :

- **le genre du texte** : roman, nouvelle (réaliste ou fantastique), théâtre (comédie, tragédie, drame, etc.) poésie (en vers ou en prose), épopée, etc. ;
- **la forme de discours** (ou type du texte) : narratif, descriptif, documentaire, etc. ;
- **le registre** : tragique, comique, lyrique, critique, ironique, etc. ;
- **le but de l'auteur** : informer, analyser, convaincre, émouvoir, etc. ;
- **la/les thématique(s) du texte**. Les écrivains expriment des préoccupations humaines éternelles, qui ne sont pas si nombreuses qu'il y paraît de prime abord. On pourrait en répertorier tout au plus une vingtaine : l'amour, la mort, l'argent, l'enfance, le sentiment devant la nature, l'engagement, la nostalgie, etc. ;
- **les éléments littéraires pertinents** : il peut s'agir d'un point de la narration (narrateur externe, interne, omniscient ou passage de l'un à l'autre), d'une particularité liée à la temporalité (flash-back, prolepse, etc.) ou à la logique du récit, de l'appartenance à un courant littéraire, etc.
- **les « traits d'écriture » particuliers** (ou indices textuels) : procédé d'écriture particulier, champs lexicaux, images, rythme des phrases, énonciation, tournures grammaticales les plus souvent employées (verbes d'action, adjectifs, interjections, etc.), type de phrase (déclarative, interrogative, etc.), la façon de rapporter les paroles (discours direct/indirect/indirect libre), nature du lexique (affectif, descriptif, etc.), présence ou rareté des figures de style ou des procédés rhétoriques, etc.